

Le Rapport écrit/parlé et l'importance de l'écrit dans l'étude de la langue.

John F. Mattia (Freetown, Sierra Leone)

/Résumé en langue anglaise et pages 5-13 et 19-21 de la thèse de Maîtrise "Etude graphique contrastive du vocabulaire français fondamental et des homologues anglais," écrite sous la direction de R. Kocourek./

The subject of this study belongs to an important but neglected area: the graphical correspondences and divergences between the English and French language. For, notwithstanding the genetic relationship and the long contact between the two linguistic systems, the field of graphical contrasts and correspondences has, up to date, received little attention on an interlinguistic plane.

French and English are characterised by a parallel use of the Latin alphabet, which, in spite of certain specific modifications, constitutes a firm bond between them. In spite of common traits in their basic linguistic structures, the reciprocal influence of one language on the other and the use of similar graphical resources, the graphical constitution of vocabulary in the two languages shows considerable divergences.

These divergences are generally given by the difference of language systems, and in particular by the specificity of the respective graphical systems, the contrasts in the phonetico-graphic correspondences, and the differences in inflexion and derivation.

While we do not attempt an exhaustive analysis of the subject relative to our corpus, nor a very systematic presentation of this little-explored field, we have tried to illustrate the essential graphical oppositions in English and French spelling and graphology, as well as the attendant interlinguistic problems arising from partial correspondences and differences.

Our approach was basically synchronic: a contrastive study of two vocabularies as manifested today in written communication. However, in establishing our corpus, we have in part resorted to diachronic criteria: The very concept of English and French cognates presupposes a decision concerning the origin--common or not--of the lexical units considered. Successive use of diachronic and synchronic methods has proved to be not only possible but also fruitful.

That is why we adopted, as a guiding principle in establishing the corpus, the exclusion of non-cognates (French words that have no substantial graphical correspondence with English words, or whose correspondence is only fortuitous). The selection resulted in a set of cognate pairs of French/English expressions to be compared.

In order to obtain a corpus reflecting fundamental correspondences and contrasts, we based our investigation on the cognates found among the 3,000 odd words of Français Fondamental (FF) and, specifically, on the full words (nouns, verbs, adjectives) of that vocabulary.

Having excluded empty words and non-cognates, we examined the various types of graphical correspondence and contact: 'isography' (graphical identity between cognates) and different degrees of 'heterography' between cognates (consisting, for example, in the use of diacritical marks, capitals, different letters).

We should like to think that the interest of the present study is not only in the description itself but also in its applicability: How many English-speaking learners of French and francophone learners of English are exposed to the divergences and interferences of French and English spelling? It is our hope that studies like this can be of use to them.

Il y a deux manifestations de la langue: le parlé et l'écrit, le code parlé et le code graphique. Un examen général suffit pour nous révéler que la linguistique moderne est fortement marquée par des explications controversées au sujet des rapports qu'entretiennent les deux formes l'une avec l'autre. C'est dans ce cadre de controverses et de contestations qu'il faut situer et examiner les rapports entre le parlé et l'écrit afin que nous puissions saisir et apprécier le problème de l'importance relative de l'écrit dans sa totalité objective. Examinons le problème au sein d'une langue précise--le français.

Bien avant que les linguistes modernes ne concrétisent leurs opinions au sujet des rapports entre la forme orale et l'ordre scriptural de la langue, ce sujet avait attiré l'attention des penseurs français dans le XVIIIe siècle. Raisonnant de manière intuitive, Rousseau esquisse le rôle de l'écrit dans son Essai sur l'origine des langues. Il serait utile d'étudier l'optique de Rousseau afin de la juxtaposer à celle des linguistes modernes tels que Ferdinand de Saussure, Leonard Bloomfield, Louis Hjelmslev, Josef Vachek et Bohumil Trnka. Ceci nous permettra de mieux comprendre les débats sur l'écriture. Rousseau (1781:67) cristallise ses réflexions dans les termes suivants:

...quelque exacte que soit l'orthographe on lit toujours ridiculement une autre langue que la sienne à moins qu'on n'y soit extrêmement exercé. L'écriture qui semble fixer la langue est précisément ce qui l'altère; elle n'en change pas les mots mais le génie; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentiments quand on parle et ses idées quand on écrit. En écrivant on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons; il les détermine comme il lui plaît; moins gêné pour être clair, il donne plus à la force, et il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtemps la vivacité de celle qui n'est pas parlée.

Certes, la plupart des remarques que fait Rousseau dans ce passage ne sont pas recevables sans quelques modifications. Il n'en est pas moins vrai que certaines de ses idées se trouvent dans les analyses des linguistes du XXe siècle. Par exemple, le fait d'assigner un rôle secondaire à l'écrit se trouve également chez Saussure et Bloomfield. Malgré la distance temporelle entre Rousseau et les linguistes modernes il apparaît qu'il existe beaucoup de points communs entre eux surtout au sujet du rôle de l'écrit par rapport à celui du parlé sur le plan de la communication. Il convient donc de rapprocher la perspective de Saussure de celle de Rousseau afin de mettre à jour aussi bien la contiguïté dans leurs raisonnements que les différences d'avis sur les rapports entre le parlé et l'écrit. Saussure (1975:14) critique la philologie et par la suite révèle son attitude quasi négative vis-à-vis de l'écriture lorsqu'il écrit que celle-ci "s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue vivante." Plus loin il constate sans ambages que la seule raison d'être de l'écriture est de représenter la parole, que l'écrit ne fait pas partie de la langue:

Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé; ce dernier constitue à lui seul cet objet. (Saussure 1975:45)

Dans ce passage, Saussure conçoit une séparation nette entre la langue et l'écriture. L'objet linguistique, d'après lui, réside uniquement dans le mot parlé. Il ressort donc que Saussure et Rousseau, pour des raisons différentes et par un procédé d'analyse peu semblable, assignent un rôle secondaire à l'écriture vis-à-vis de l'ordre oral. En soulignant le fait que l'écriture n'a pour mission que la représentation de la parole, Saussure implique que toute étude de l'écriture se limite à la graphématique puisque, selon lui, l'écrit ne serait qu'un système apte à véhiculer la parole (les phonèmes) par moyen de signes graphiques (les graphèmes). Il y a également la suggestion, quoique indirecte, d'une relation biunivoque entre les phonèmes et les graphèmes dans le domaine du lien structural entre l'écrit (graphème) et l'oral (phonème). Or, en réalité, il n'en est rien. L'étude de l'écriture, même dans un sens limité, englobe les problèmes graphématiques (les problèmes concernant les moyens que possède une langue pour exprimer les phonèmes et, comme en français, d'autres fonctions linguistiques). En outre, l'écriture traite des problèmes proprement orthographiques c'est-à-dire les règles et les principes sous-jacents déterminant l'emploi des graphèmes.

Voltaire, en abordant la question des deux manifestations de la langue ne voit dans l'écriture qu'un moyen simple de symbolisation graphique de la parole: "L'écriture est la peinture de la voix; plus elle est ressemblante, meilleure elle est..." (Voltaire, cité par Delacroix, 1930:8).

Condillac, à qui Rousseau paraît avoir emprunté plusieurs de ses notions sur l'ordre scriptural de la langue, expose sa thèse sur le rôle de la forme graphique dans les termes suivants: "Les hommes en état de se communiquer leurs pensées par des sons, sentirent la nécessité d'imaginer de nouveaux signes propres à les perpétuer et à les faire connoître à des personnes absentes." (Condillac, Essai, II: I, XIII, par.127, cité dans Rousseau 1781:56)

L'idée magistrale chez Condillac concerne la valeur communicationnelle de l'écriture. De même, le caractère immuable et la possibilité de perpétuer la pensée sont notés.

Paradoxalement, l'importance de l'écrit est mise en valeur au moins par implication chez Rousseau. Tout en trahissant une attitude foncièrement négative vers l'écriture en insistant sur la primauté de la parole, Rousseau définit avec brio la fonction essentielle de l'écriture. Tout au long de son Essai sur l'origine des langues il y a un panégyrique merveilleux en faveur de la parole, mais en même temps, Rousseau expose objectivement la valeur intrinsèque de l'écriture comme moyen privilégié facilitant la formulation, la précision et la préservation de la pensée. En soulignant l'exactitude de l'écriture il implique l'habileté de l'orthographe de rendre les idées dans leur totalité objective, immuable et sans ambiguïté. Il illustre que la forme écrite traduit plus précisément la pensée. Condillac suggère la même idée quand il décrit la langue écrite comme un moyen efficace de perpétuer la pensée. Quoi qu'en pensent certains linguistes, il est difficile de voir l'écrit comme un phénomène accessoire après ces arguments. Un historien résume le problème dans les termes élogieux:

Ainsi donc, l'écriture est non seulement un procédé destiné à fixer la parole, un moyen d'expression permanent, mais elle donne aussi directement accès au monde des idées; elle reproduit bien le langage articulé; mais elle permet encore d'appréhender la pensée et de lui faire traverser l'espace et le temps; c'est le fait social qui est à la base même de notre civilisation. L'histoire de l'écriture s'identifie par là avec celle des progrès de l'esprit humain.
(Higounet 1955:6)

Pour la première fois nous rencontrons l'idée d'une expression graphique directe des idées, du sens. C'est cet accès direct au monde des idées, cette représentation du signe linguistique sans recours à la parole qui constitue le noyau des controverses et des débats au sujet des rapports entre la parole et l'écriture et l'importance de l'expression graphique. Largement influencés par une longue tradition et par les phonéticiens, un nombre important de linguistes sont d'accord sur le rôle secondaire et le statut accessoire de l'écriture. Pour eux, l'écriture constitue un simple et humble décalque de la parole. Certes, on ne saurait nier complètement l'idée d'un partage des origines communes. En revanche, si la linguistique s'en tient là uniquement, il y aura des risques de perdre beaucoup de réalités langagières. La parole, par nature, évolue sans cesse tandis que l'écrit tend surtout à se fixer. Il est donc tout à fait normal que dans les langues à évolution rapide (cas du français et de l'anglais) les deux manifestations apparaissent quasiment autonomes, détachées l'une de l'autre. Joseph Vendryès aborde la question de l'importance de l'écrit en démontrant

...certains savants...trop enclins à considérer la langue écrite comme l'humble servante de la langue parlé.... Dès que l'étude de la lecture est imposée à tous les enfants d'un pays, le mot écrit prend une importance de plus en plus grande. Aujourd'hui nous ne concevons le langage que sous la forme de l'écriture. Les mots se présentent à notre esprit sous le vêtement que leur donne l'orthographe.
(Vendryès 1950:306-308)

Vendryès fait une association étroite de l'expression graphique avec le langage même. Si pour Saussure l'écriture n'est qu'un système de signes dépourvus de toutes fonctions linguistiques, chez Higounet et Vendryès nous trouvons tout à fait le contraire. D'après cette proposition de Vendryès, l'écriture est essentiellement, tout comme la parole, un moyen efficace d'exprimer la pensée humaine. Les deux rapports entretiennent donc des relations complémentaires, l'une dynamique et apte à évoluer, tandis que l'autre est immuable et tend à se fixer. Le langage articulé l'emporte sur l'écriture en ce qui concerne la variété d'expressions mais l'écriture est un moyen plus privilégié pour la fixation et la préservation du langage et des documents importants. En fin de compte, les deux manifestations de la langue constituant des moyens d'expression relativement indépendants l'un de l'autre et disposant des moyens d'expression et de compréhension directe du contenu linguistique (Kocourek, 1982:21-22, 79).

Les thèses pragoises présentées au premier congrès des slavistes en 1929 soutiennent une théorie au sujet de l'écrit opposée à celle de Saussure ou de Bloomfield (Peytard 1971:45, Kocourek 1981:3). Il convient donc d'examiner quelques formulations pertinentes d'une de ces thèses:

Les modes de manifestations linguistiques sont: d'une part la manifestation orale (...) d'autre part la manifestation écrite (...)." (Vachek ed., 1964:42)

Le caractère particulier de l'expression graphique directe du contenu linguistique sans recours à la parole se trouve souligné dans ce passage. Cette idée de l'accès direct au contenu se retrouve chez Josef Vachek et Bohumil Trnka. L'école glossématique de Copenhague a, comme celle de Prague, assigné un rôle significatif à l'expression graphique. Louis Hjelmslev, le nom le plus connu de l'école glossématique, envisage le problème dans les termes suivants:

The long supremacy of conventional phonetics has (...) had the effect of restricting the linguist's conception even of "natural" language in a way that is demonstrably unempirical (...). It has been supposed that the expression-substance of a spoken language must consist exclusively of "sounds." (...) the same linguistic form may /however/ also be manifested in writing (...) a graphic "substance" which is addressed exclusively to the eye and which need not be transposed into phonetic "substance" in order to be grasped or understood. (Hjelmslev 1953:103-104)

On remarque que comme Josef Vachek et Bohumil Trnka de l'école tchèque, Louis Hjelmslev s'attache à l'opinion qui reconnaît le rôle non dérivé de l'écriture. Pour l'école tchèque il y a deux modes d'expression et l'un des modes n'est point subjugué à l'autre. Hjelmslev reprend les mêmes idées quand il se plaint de la domination de la phonétique conventionnelle qui a eu pendant longtemps pour corollaire une conception trop étroite de la langue naturelle. Il nie la supposition que la substance d'expression d'une langue parlée doit consister exclusivement en sons. Au contraire, chez Hjelmslev, la thèse magistrale consiste à concevoir une expression graphique directe du contenu linguistique qui s'adresse uniquement à l'oeil et qui n'aurait point besoin d'une transposition en phonétique pour être saisi et compris par l'esprit. Par conséquence, Hjelmslev nie la tendance à voir l'écriture en tant qu'outil simple pour la reproduction ou plutôt la symbolisation graphique de la parole. La différence de perspectives entre Saussure et Hjelmslev provient du fait que leurs conceptions du signe linguistique sont essentiellement différentes.

Chez Saussure, l'analyse du signe linguistique dégage un signifiant, un signifié et un référent; c'est-à-dire, il y a une image acoustique, un concept, et l'objet auquel on fait référence. Saussure propose que le signe linguistique, lui-même une entité psychique, s'actualise dans la parole uniquement en se présentant comme la matérialisation phonétique particulière de l'image acoustique au niveau du signifiant; côté signifié, c'est la formulation et la réalisation de telle ou telle variante de la notion conçue. Basée sur cette analyse du signe linguistique, Saussure présuppose qu'il y a une finalité de l'écriture qui est de se mouler aussi fidèlement que possible sur la parole. Selon toute son analyse ci-dessus le signe linguistique est d'abord réalité vocale ou phonique. Ensuite, l'écriture qui n'est qu'un phénomène secondaire vient simplement symboliser les phonèmes par une succession de graphèmes. L'écriture alphabétique a pour mission, selon ce critère, de transcrire des phonèmes. Ainsi la manifestation graphique de la langue se veut un décalque linéaire exact de la forme phonique du signe linguistique; c'est-à-dire qu'elle est essentiellement un système secondaire, une substance de l'expression secondaire doublant la "véritable" (dans les mots de Hjelmslev) substance de l'expression--les phonèmes qui se manifestent dans la parole.

Hjelmslev réfute cette analyse et montre qu'elle est une dénaturation du signe linguistique et de sa manifestation graphique. En prenant la question de l'autre bout, il oppose la forme de l'expression à la substance de l'expression au lieu d'opposer le signe linguistique à ses manifestations formelles comme le fait Saussure. De même, il introduit une nouvelle dimension en opposant le plan de l'expression (le signifiant virtuel et sa forme actualisée) et le plan du contenu (le signifié virtuel et actualisé).

L'aspect le plus important que nous voulons retenir dans son analyse est l'opposition qu'il fait des deux plans de l'expression et du contenu. Son idée de l'expression graphique directe du contenu citée ci-dessus se fonde sur cette perspective qui situe l'ordre oral et l'ordre scriptural sur le même plan, tous les deux remplissant des fonctions linguistiques importantes tout en étant relativement autonomes. Comme l'école tchèque, Hjelmslev voit le mode écrit et le mode parlé comme deux systèmes de signes détachés l'un de l'autre et aptes à traduire le signe linguistique de manière complémentaire sans que l'un ait nécessairement recours à l'autre.

D'ailleurs, il refuse même les considérations historiques de Condillac, Voltaire, Rousseau, qui ont tous donné primauté à la parole. Il nie leur analyse diachronique au profit d'un rapport synchronique. Dans Prolegomena to a Theory of Language, Hjelmslev (1953:104) cite Bertrand Russel à propos de la mise en question de l'antériorité diachronique de la parole: "Nous n'avons aucun moyen de savoir si c'est la parole qui est la plus ancienne forme d'expression humaine" (voir Benveniste et Chervel, 1974:40). Il est donc impossible de savoir, selon Hjelmslev et Russel, laquelle ne l'est pas. Ils insistent sur la simultanéité de manifestation. Par exemple, la langue française se veut une entité qui se manifeste à la fois par l'écrit et par l'oral. Etablir une hiérarchie entre ces manifestations et classer l'une comme primitive et l'autre comme secondaire n'est pas utile pour l'étude synchronique de la langue. Dans le monde d'aujourd'hui il n'y a point de langage naturel à base de sons et de langage à base de signes totalement artificiels. Tout comme Hjelmslev, André Martinet situe l'analyse sur deux plans: là où Hjelmslev fait une opposition des deux plans de l'expression et du contenu, ce dernier dégage la double articulation du langage. Hjelmslev conclut que chaque langue a son système de contenu et ses systèmes d'expression. Les collaborateurs et les disciples de Hjelmslev n'ont pas manqué de développer son point de vue. Ainsi H. J. Uldall le rejoint en affirmant:

Sur le plan théorique, c'est un non-sens de parler par exemple du caractère inadéquat du système graphique anglais: on pourrait tout aussi bien renverser les termes et dire que le système phonique anglais est inadéquat; la vérité doit être qu'ils sont tout aussi adéquats l'un et l'autre et que tout autre système remplissant ces conditions ferait tout aussi bien. C'est soulever un autre problème que d'affirmer que, pour des buts pratiques, il est probablement plus commode d'avoir un seul système que d'en avoir deux et que, comme il est moins difficile de changer l'orthographe que la prononciation, il serait avantageux de mettre le système graphique en harmonie avec le système phonique. (Uldall 1944, traduction française citée par Benveniste et Chervel, 1974:42)

Le noyau du problème exposé par Uldall, et la clé de voûte de toute l'argumentation hjelmslevienne, se situe dans le domaine de la forme du contenu et dans la constatation que plusieurs organisations de l'expression ne mettent pas forcément en cause le caractère unique de la forme du contenu. En français, par exemple, le système phonologique et le système graphique reposent sur des bases et des principes peu semblables. Les glossématiciens s'interrogent sur le lien structural entre le texte écrit et la langue parlée pour savoir si au niveau du contenu les deux manifestations de la langue sont organisées de manière analogue. Pour répondre à cette question il convient d'étudier les ressources graphiques afin d'établir les différences et les difficultés que l'on rencontre dans la transcription du texte parlé (la dictée), et les problèmes de prononciation (la lecture) et de compréhension du texte écrit.

En abordant la question de l'étude du texte écrit, beaucoup de spécialistes paraissent dévier habilement la question du lien structural entre le phonème et le graphème au profit quasi exclusif de l'étude situationnelle des textes. Jean Peytard (1971:45), cité par Sophie Moirand (1979:9), donne une bonne définition qui distingue nettement l'ordre oral de l'ordre scriptural. Peytard écrit qu'on entend par l'ordre oral "celui dans lequel est situé tout message réalisé par articulation et susceptible d'audition," et par l'ordre scriptural "celui dans lequel est situé tout message réalisé par la graphie et susceptible de lecture." Cette définition capte très précisément les deux aspects de la langue: la manifestation phonique (phonème) et la manifestation graphique (graphème). Au lieu d'exploiter cet aspect de l'analyse qui oppose le phonème au graphème, Sophie Moirand évite le problème en disant qu'il

...paraît utopique de ne définir ce que serait une langue écrite par rapport à une langue orale que par leurs manifestations physiques respectives (la graphie pour l'une, la phonie pour l'autre), il paraît préférable d'étudier tout "produit" écrit (...) dans sa spécificité propre (sans l'opposer, ni le subordonner, ni le "valoriser" par rapport à un quelconque oral), c'est-à-dire d'envisager prioritairement les différents paramètres qui caractérisent ses conditions de réalisation (production interprétation).

En somme ce que propose Moirand dans ce passage, c'est une étude qui visera non pas l'oral et l'écrit en tant que formes d'expression phonique et

graphique mais plutôt la situation paralinguistique de sa production:

L'oral se caractériserait par l'immédiateté du message, la présence réelle du destinataire, la proximité de la réponse et la possibilité d'un échange immédiat; l'écrit par le différé du message, la virtualité du récepteur, l'éloignement ou l'absence de réponse, l'impossibilité d'un échange immédiat. De même, l'oral serait plus spontané, elliptique, implicite car "en situation," et l'écrit plus élaboré, plus construit, explicite car "hors situation." (Moirand 1979:8)

L'aspect de l'écriture et celui de l'oral que considère Moirand se situent uniquement sur le plan de la situation de communication. Or, l'enseignement de l'écrit se situe sur le niveau du lien structural qu'entretiennent les deux manifestations de la langue l'une avec l'autre. Pour mieux comprendre le texte articulé et le transposer en écrit il ne suffit pas simplement de tenir compte de la situation de production. Plutôt, il importe de s'interroger sur les relations des séquences perçues par les oreilles: quelles sont les lettres muettes? Quelles sont les graphies correspondantes qui résultent des mots en liaison? Comment délimite-t-on les groupes rythmiques en mots au niveau graphique? Ce sont toutes ces questions qui se trouvent au centre des préoccupations que soulève l'orthographe du texte articulé. Il va sans dire qu'aucun de ces problèmes ne se résout en explicitant la situation suprasegmentale. En revanche, il est utile de bien comprendre les constantes phonético-graphiques et les règles de combinaison des ressources graphiques. Par exemple, il serait inutile d'énumérer les composantes de base d'une situation d'écrit (conditions de production, fonction, conditions de réception) si on n'a pas saisi au préalable l'asymétrie du graphisme français. Les conditions de la communication sur lesquelles se base l'analyse de Sophie Moirand (1979:10) appartiennent au domaine de la pragmatique du langage et elle n'explique point l'absence de concordance exacte entre la manifestation phonique et l'ordre scriptural de la langue. Or, nous avons remarqué au cours de la description des ressources graphiques du français que le problème réside dans le fait que les lettres latines sont trop pauvres en nombre pour indiquer les oppositions linguistiques qui caractérisent le système phonologique; par exemple, la relation asymétrique entre les 17 phonèmes vocaliques et les 6 lettres vocaliques.

Pendant l'étude du français écrit, le problème n'est pas seulement d'aller des phonèmes aux graphèmes mais aussi de savoir que plusieurs symboles de l'écriture constituent des symbolisations graphiques directes du contenu linguistique selon la circonstance et sans recours au niveau phonique. Le chercheur se trouve donc confronté au double problème qu'un seul phonème peut être représenté par plusieurs graphèmes ou un seul graphème peut représenter plusieurs phonèmes. Viennent s'y ajouter tous les phénomènes qui restent en dehors des considérations purement phonético-graphiques: les signes de ponctuation, plusieurs signes diacritiques et les questions typographiques.

Bibliographie

- BENVENISTE, C. B. et CHERVEL, A., 1974. L'Orthographe. Paris: Maspero.
- BLOOMFIELD, L., 1933. Language. New York: Henry Holt and Company.
- CONDILLAC, E. Bonnot de. 1947. Oeuvres philosophiques. Paris.
- DELACROIX, H., 1930. Le Langage et la pensée. Paris: Alcan.
- HIGOUNET, C., 1955. L'écriture. Paris: P.U.F.
- HJELMSLEV, L., 1953. Prolegomena to a Theory of Language. London: University of Wisconsin Press. (Trad. française: Prolégomènes à une théorie du langage. Paris: Ed. de Minuit, 1968.
- _____, 1938. Ueber die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft, Band II. Berlin: Archiv für vergleichende Phonetik.
- KOCOUREK, R., 1982. La Langue française de la technique et de la science. Paris: Documentation Française, Wiesbaden: Brandstatter Verlag.
- _____, 1981. L'écrit en linguistique. Conférence à l'Université Dalhousie.

- MARTINET, A., 1960. *Eléments de linguistique générale*. Paris: P.U.F.
- MOIRAND, S., 1979. *Situation de l'écrit*. Paris: C.L.E. International.
- PEYTARD, J., 1971. *Syntagmes*. Coll.: *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 123. Paris: Les Belles Lettres.
- ROUSSEAU, J.-J., 1781. *Essai sur l'origine des langues*. Réimpression de 1970, Bordeaux: Ducros.
- SAUSSURE, F. de., 1975. *Cours de linguistique générale*. 5e éd. Paris: Payot.
- TRNKA, B., 1982. *Selected Papers in Structural Linguistics*. Amsterdam: Mouton.
- ULDALL, H. J., 1944. *Speech and Writing*. *Acta linguistica*, vol.4:11-16.
- VACHEK, J., 1973. *Written Language: General Problems and Problems of English*. The Hague: Mouton.
- _____, ed., 1964. *A Prague School Reader in Linguistics*. Bloomington: Indiana Univ. Press.
- VENDRYES, J., 1950. *Le Langage: Introduction à l'histoire*. 2e éd. Paris: P.U.F.

J.F.M.